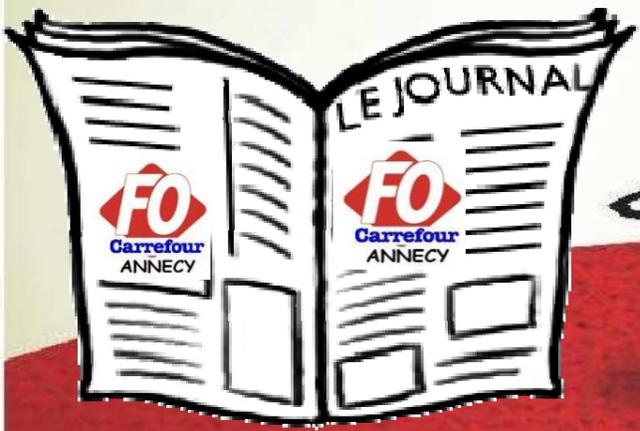


CARREFOUR

2014

ANNECY



9 EME NUMERO DU JOURNAL DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY MARS 2014



**Mardi
18
Mars
2014**

A l'appel des Unions Départementales de la Haute-Savoie

Grève interprofessionnelle contre la politique d'austérité et le pacte de responsabilité Hollande / Gattaz

Emploi salariés

Sécurité sociale

Retraite services publics

TOUT EST LIÉ !

Dans le cadre de son «Pacte de responsabilité», le président Hollande veut détourner les 36 milliards de Salaire (socialisé) en dispensant les patrons des versements de la branche Famille. C'est l'amorce du démantèlement de TOUTE la Sécu. L'heure est grave. 36 Milliards d'euros pris dans les caisses de la CAF ...? Un pillage de la Sécurité Sociale sans aucun précédent depuis 1945 !

Pour financer son «pacte» et répondre à l'exigence de la troïka Européenne et du MEDEF, le Président Hollande annonce 50 Milliards d'économie ! C'est la destruction des services publics et de la protection sociale !

Cela fait 20 ans que les patrons détournent des milliards de la Sécurité Sociale, et touchent des aides publiques ! Le chômage a-t-il baissé ? NON ! Mais le gouvernement leur offre aujourd'hui les cotisations de la CAF pour soi-disant créer des emplois.

Qui pourrait croire à ce marché de dupes ?

Pour CGT, FO, FSU, Solidaires, faire de la Protection Sociale et de la Fonction Publique, une variable d'ajustement budgétaire, met de fait en péril notre modèle social et affaiblit les solidarités !

C'est en revendiquant une AUGMENTATION DES SALAIRES, ensemble et dans l'unité, que nous prendrons au capital la part qui revient au salaire, à la protection sociale, donc aux SALARIÉS, RETRAITÉS et PRIVÉS D'EMPLOIS !

- ENSEMBLE, NOUS REVENDIQUONS :**
- une protection sociale basée sur le principe fondateur du salaire différé à base de cotisations sociales pour toutes les branches de la sécurité sociale ;
 - une politique créatrice d'emplois stables et statutaires qui s'en prend au mal de notre économie : le coût du capital ;
 - des augmentations de salaires et des retraites afin de relancer la consommation étranglée par l'austérité qui aggrave le chômage ;
 - un service public, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire et faire face aux évolutions sociales, démographiques, environnementales et économiques ;
 - pour l'abandon du plan de 50 milliards de baisse des dépenses publiques.

CGT, FO, FSU, Solidaires, de Haute-Savoie invitent les salariés, les retraités, les privés d'emploi à agir et défendre leurs revendications pendant la journée de grève et de mobilisation du Mardi 18 Mars

Rassemblement 11 H 00 - CPAM - Annecy



LEONARD BORDIGNON
(Délégué syndicale,
Délégué du personnel titulaire)



DANIEL VERCIN (nommé au CHSCT)



ABEL AWLISHIE
(Délégué du personnel suppléant)



LAURENT FELLAHI
(Représentant au CHSCT)



JACQUES BERTHELIER
(ELUS TITULAIRE AU CE)



BRUNO RUBBAT DU MERAC
(REPRESENTANT SYNDICALE AU CE)



YOHAN GUILLERMIN
(ELUS SUPPLEANT AU CE)

MARS 2014



Attaques, mensonges et négociation

Des attaques, des calomnies, des mensonges de la part d'une pseudo organisation syndicale. Pas simple pour les salariés Carrefour de s'y retrouver ces derniers temps, pourtant nous n'avons jamais obtenu autant de bons résultats, et surtout des résultats négociés et acquis par Force Ouvrière !

Chez FO, nous voulons parler sérieusement des faits et du concret à Carrefour et défendre les résultats, acquis des négociations de Force Ouvrière, sinon qui le fera pour vous ?

L'emploi

L'emploi est au cœur des préoccupations de tous. En 2013, Force Ouvrière a signé chez Carrefour un accord pour 3 ans, qui prévoit l'embauche chaque année de plus de 3 000 contrats en alternance et en apprentissage.

Cela a généré 1 000 embauches durables supplémentaires à fin 2013 dans les hypers : les faits le prouvent.

D'autre part, alors que les chiffres de l'apprentissage dégringolent en France, ce qui est dramatique pour nos jeunes, l'accord signé par Force Ouvrière à Carrefour a permis, sur le dernier trimestre 2013, d'embaucher plus de 600 apprentis dans nos magasins.

Certes il faut consolider ces chiffres et augmenter le taux d'embauche durable, mais ces 1 000 postes représentent un point très positif dans cette période où ce sont les licenciements qui sont à la Une.

Avec l'accord NAO 2014, nous devrions améliorer ces résultats, puisque Carrefour poursuivra ce plan, en actant d'embaucher en priorité les salariés en alternance et les apprentis, et en garantissant l'information préalable des Comités d'Établissement (charge aux élus d'en assurer le contrôle nécessaire). De plus, le nombre de 2 000 tuteurs formés témoigne déjà de la réussite en termes de transmission des compétences et du savoir-faire. Ces résultats vont s'améliorer et une prime de 100 euros annuelle sera versée aux tuteurs.

Pour mémoire, ce pseudo syndicat, qui a refusé de valider l'accord 2013 avec notamment le pacte sur l'emploi, se dit aujourd'hui être le seul syndicat qui se préoccupe des emplois... **Comment Faire Demi-Tour...**

Les Classifications

Les classifications évoluent lentement mais favorablement ces dernières années, avec la consolidation de l'échelon "C" sur presque tous les niveaux et sur plusieurs postes. Cette année, FO a obtenu que celui-ci soit attribué aux boulangers ainsi qu'aux salariés des stands "Faim de journée".

C'est indiscutablement une bonne chose, il reste maintenant à faire céder la direction sur le niveau C pour les poissonniers, ainsi que le niveau 2C en caisse qui serait une évolution encore plus positive et la satisfaction d'une revendication Force Ouvrière.

Créateur de progrès social

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



La prime d'intéressement

La prime d'intéressement augmente cette année de 93 % en moyenne à Carrefour grâce à la renégociation revendiquée et obtenue par le syndicat Force Ouvrière.

Par exemple, un salarié de niveau 2B percevra, en moyenne, 425 euros d'intéressement ! C'est FO, syndicat majoritaire, qui en a fait la demande et qui a signé l'amélioration de cet accord ! Ce sera un plus pour le pouvoir d'achat 2014 des salariés Carrefour.

La prime de participation

La prime de participation progresse de + 30 % cette année. Ce sera grâce à FO qui a revendiqué, négocié et signé l'accord de participation, après avoir demandé l'avis des salariés en leur ayant fait signer une pétition. Tout cela malgré l'opposition irrationnelle et contre-productive du pseudo syndicat qui a craché sur cet accord et menti une fois de plus aux salariés !

Sans cet accord signé par FO pour les salariés Carrefour Hyper, notre prime de participation 2014 serait égale à ZÉRO euros... C'est ça la réalité.

La prime de vacances

La prime de vacances améliorée concernera 77 % des salariés de Carrefour en 2014. Tous percevront un complément de prime en sus de la prime de vacances qui, elle aussi, a été signée par FO à l'origine.

Tous les salariés ayant une ancienneté de plus de 4 ans percevront une majoration de leur prime de vacances allant de 25 % à 100 %, selon leur ancienneté. Soit 1 mois complet pour 16 ans de Carrefour. **Un 14^e mois de salaire !**

Encore une amélioration du pouvoir d'achat revendiquée et obtenue par Force Ouvrière. C'est grâce à votre détermination et celle de Force Ouvrière que nous avons revendiqué, lutté et négocié le 14^e mois à vos côtés, sans parler de l'ensemble de la convention collective chez Carrefour.

Certaines organisations passent leur temps à critiquer FO à des fins électoralistes et ne signent que rarement les accords d'entreprise. Mais quel est leur bilan ? Qu'apportent-ils aux salariés ? Quels intérêts servent-ils ? TRISTE CONSTAT !

Face à ce syndicalisme de caniveaux qui ne sert ni les salariés, ni ceux qui en font l'usage, les élus et représentants Force Ouvrière eux, peuvent présenter un bilan très positif : les acquis obtenus pour les salariés de Carrefour, par l'action et la négociation.

Force Ouvrière garde le cap. De la même façon que nous avons défendu pendant plusieurs années le temps partiel à 30h minimum, la participation aux bénéfices ou le 14^e mois, Le syndicat FO poursuivra la défense de ses revendications sur le ticket restaurant, la prime de transport et le niveau 2C, notamment pour les hôtesse de caisse, les vendeuses et vendeurs alimentaire, ainsi que l'emploi.

Créateur de progrès social

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



ENSEMBLE



Nous construisons l'avenir

www.fo-carrefour.org

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



COMPTE RENDU SUCCINCT DU C.C.E HYPERS S.A.S DU 20 FEVRIER 2014

ORDRE DU JOUR

- Approbation des PV de CCE des 17 et 18 décembre 2013
- Information sur les résultats de l' intéressement 2013
- Information sur les résultats de la participation Groupe 2013
(sous réserves de la publication de la consolidation des résultats)
- Désignation des membres du CCE Carrefour hypermarchés SAS pour la participation aux réunions de la Commission Nationale Emploi Hypermarchés.
- Information des membres du CCE sur l' accord Mission Handicap
- Consultation des membres du CCE sur le projet de chartre d' utilisation des ressources informatiques suite à l' information en vue d' une consultation réalisée lors du CCE du 17 décembre 2013.

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info

① Le **procès verbal** du 17 et 18 décembre 2013 a été approuvé à l'unanimité avec 16 voix.

② **Information sur les résultats de l'intéressement 2013.**

- Estimation de l'intéressement sur le critère de la part nationale au titre de l'année 2013 pour un salarié à temps complet niveau 2B, présent toute l'année : 0.55% de la rémunération brute annuelle, soit 114€.
- Estimation pour un salarié 2B; parcours clients année 2013 en moyenne: 256€
- Estimation pour un salarié 2B; marque distributeur carrefour en moyenne: 55€

Soit une moyenne totale de: **425€**

Dominique MOUALEK représentant F.O au C.C.E précise que grâce à la renégociation de l'accord d'intéressement, les 2 autres critères ont permis l'amortissement de la baisse de MDC.

Pour les prochaines négociations sur l'intéressement, les critères retenus ne devront pas être sujets à des changements de politique commerciale.

L'intéressement doit contribuer à motiver les salariés des magasins.

③ **Information sur les résultats de la participation Groupe 2013**

(sous réserve de la publication de la consolidation des résultats)

La direction informe les membres du C.C.E. que les résultats de la participation sont en cours de consolidation. Il y aurait au minimum une augmentation de 30%.

Tous les éléments seront donnés lors du prochain C.C.E.

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



④ Désignation des membres du C.C.E. Carrefour hypermarchés SAS pour la participation aux réunions de la Commission Nationale Emploi Hypermarchés.

La Commission nationale emploi hypermarchés se compose de 4 membres ;
Secrétaire et Secrétaire adjoint du CCE hypermarchés SAS.
Plus 2 membres élus

Pour FO. : JOELLE COSNIER Collégien.
Pour SNEC CFE CGC : STEPHANE COLIN Brest.

⑤ Information des membres du C.C.E sur l' accord Mission Handicap

Présentation du 6^{ème} Accord « MISSION HANDICAP » 2014-2016.

L' entreprise réaffirme son engagement citoyen en faveur des personnes en situation de Handicap en poursuivant sa politique visant à améliorer leur maintien dans l' emploi, l' insertion et l' accueil dans l' entreprise dans le cadre d' un 6ème accord.

Les 4 axes de l' accord « Mission Handicap »

➤ Maintien dans l' emploi, insertion et formation :

Prise en charge de façon globale : interventions ergonomiques, bilans de compétences, aide à la mobilité géographique, amélioration de la sécurité, aménagements d' horaires (pour les salariés ayant à charge un parent, un conjoint ou un enfant handicapé).

Renforcer les partenariats (SAMETH, Service de santé au travail)

Favoriser l' insertion

Promouvoir l' accès à la formation et à l' évolution professionnelle.

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

➤ **Embauche et intégration.**

350 embauches sur 3 ans dont 150 CDI et 140 alternants.

Mobilisation des partenaires spécialisés du recrutement et de la formation

Renforcement de l'accueil et de l'intégration.

Collaboration avec les structures du secteur adapté ou protégé.

➤ **Communication, sensibilisation et formation.**

Renforcer la communication interne en interne.

Communiquer en externe.

Sensibilisation des Directeurs, des Managers et des salariés.

Formation des pilotes, copilotes et copilotes CHSCT et des chargés de recrutement.

➤ **Management de la démarche.**

Maintien du pilotage national : Pilote National et Commission de Suivi.

Renforcement de la collaboration au niveau local : Equipe handicap et Plateforme d'Etablissement lorsqu'un collaborateur est en situation de handicap.

PREVISION DU BUDGET DU 6^{ème} ACCORD : 3 300 000 €.

Dominique MOUALEK , RS F.O : « on ne peut que se féliciter du chemin parcouru depuis 15 ans d'accord Mission Handicap, toutefois il faut veiller à faire vivre correctement ce 6^{ème} accord dans les magasins ».

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

- ⑥ Consultation des membres du C.C.E sur le projet de charte d'utilisation des ressources informatiques suite à l'information en vue d'une consultation réalisée lors de C.C.E du 17 décembre 2013.
- La Direction rappelle que lors du dernier C.C.E de décembre 2013, la consultation avait été reportée à la demande des élus qui souhaitaient poser des questions et obtenir des réponses lors du prochain C.C.E.
 - Synthèse faite des questions des différentes organisations syndicales, la Direction apporte ce jour ses réponses.
 - **Les élus F.O demandent que l'on revienne à une démarche logique : Présentation et Consultation en C.C.E puis Présentation et Consultation dans les CHSCT et C.E des magasins.**
 - **F.O demande que tous les CHSCT déjà consultés, aient de nouveau ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.**
 - La Direction ne souhaite pas alourdir le « process », mais donnera les questions et réponses aux Directeurs des magasins qui ont déjà consulté leur CHSCT. Les C.E n'ont pas à être consultés. La Direction précise que la charte est une annexe au règlement intérieur.
 - **Face aux réponses de la Direction, manquant de précisions, le C.C.E émet, avec 16 voix contre, un avis défavorable à l'unanimité.**
 - Les questions et les réponses seront annexées au Procès Verbal de la réunion C.C.E de ce jour.

PROCHAINE REUNION DU C.C.E PREVUUE LE 17 AVRIL 2014.

REDACTION : Véronique HERCENT

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info



PARTICIPATION 2013



INFO PARTICIPATION

Le montant de la participation sera communiqué le 5 mars

Chaque bénéficiaire, salarié et ancien salarié ayant travaillé au moins trois mois en 2013 et ayant une prime individuelle supérieure à 80 €, recevra son **bulletin d'option individuel** accompagné de sa notice explicative à **partir de samedi prochain 1er mars**. Les salariés qui ont opté pour le bulletin électronique recevront le mail correspondant en même temps.

L'application internet pour effectuer son choix sera ouverte aussi à partir du 28 février.

Les virements bancaires à destination des comptes des salariés ou des FCPE seront émis le 29 avril, ainsi que l'émission des chèques le cas échéant.

la date de valorisation d'investissement sur les FCPE sera celle du 30 avril.

le montant devrait être supérieur de 35% cette année.

(607 euros en moyenne en 2013 pour 450 euros en 2012)

Après l'intéressement

415 euros en 2013 pour 260 l'an 2012

voilà une seconde bonne nouvelle.

C'est F-O qui a renégocié l'accord l'an dernier et qui a été seul signataire avec la CGC alors que la CFDT non signataire annonçait un accord bradé à 50%...

**AU NATIONAL COMME DANS LE MAGASIN F-O DEFEND
L'INTERET DES SALARIES**

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info



SYNDICAT FORCE OUVRIERE - QUESTION DP - REUNION DU 28/02/2014

Q2014-02-01 MATERIEL

Les élus FO vous demandent de faire le point en caisse au niveau des fauteuils et des cale-pieds qui sont dans un état lamentable.

Nous attendons une réaction rapide de votre part.

Q2014-02-02 HORAIRE

Les élus FO demandent à la direction pourquoi certains secteurs PGC ont le droit de commencer à Trois heures et d'autres non.

Nous attendons une réponse précise de votre part.

Q2014-02-03 EMBAUCHE

Les élus FO demandent à la direction de mettre la main à la poche et d'embaucher rapidement du personnel dans les secteurs où il y en a besoin, suite aux arrêts maladie longue durée, démission, etc.

Nous attendons une réaction rapide de votre part pour le bien de tous, ce qui évitera sûrement de nouveaux arrêts suite à la surcharge de travail?

Q2014-02-04 CHAUSSURE DE SECURITE

Les élus FO demandent à la direction de faire commander plus de chaussures de sécurité de petites tailles, il y a toujours des personnes qui ont du mal à en avoir selon leurs pointures.

Nous attendons une réaction rapide de votre part pour la sécurité des employés ?

Q2014-02-05 GANTS

Les élus FO demandent à la direction de commander un stock plus important de gants de protection pour les employés.

Nous attendons une réaction rapide de votre part ?



MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

REPONSE AUX QUESTIONS DP
DE FO CARREFOUR ANNECY
DE FEVRIER 2014

PAGE 12



ANNECY - 3/25/14

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
QUESTIONS F.O.
DU 27 FEVRIER 2014

QUESTIONS DES ELUS F.O.	REPONSES
<p>1. MATERIEL Les élus FO vous demandent de faire le point en caisse au niveau des fauteuils et des cale-pieds qui sont dans un état lamentable. Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>1. Pour les cale-pieds, un devis est en cours par la société RASEC. Le point du matériel est par ailleurs fait 1 fois par semaine par une assistante de caisse.</p>
<p>2. HORAIRE Les élus FO demandent à la direction pourquoi certains secteurs PGC ont le droit de commencer à Trois heures et d'autres non. Nous attendons une réponse précise de votre part.</p>	<p>2. En fonction de l'activité de la semaine, les horaires des salariés peuvent être modifiés avec leur accord. La proposition ne peut être que partielle sur un même rayon (montage allée centrale, gros flux entrant de marchandises...)</p>
<p>3. EMBAUCHE Les élus FO demandent à la direction de mettre la main à la poche et d'embaucher rapidement du personnel dans les secteurs où il y en a besoin, suite aux arrêts maladie longue durée, démission, etc. Nous attendons une réaction rapide de votre part pour le bien de tous, ce qui évitera sûrement de nouveaux arrêts suite à la surcharge de travail?</p>	<p>3. Des demandes sont faites dans ce sens.</p>
<p>4. CHAUSSURE DE SECURITE Les élus FO demandent à la direction de faire commander plus de chaussures de sécurité de petites tailles, il y a toujours des personnes qui ont du mal à en avoir selon leurs pointures. Nous attendons une réaction rapide de votre part pour la sécurité des employés ?</p>	<p>4. Une commande pour les petites tailles sera passée.</p>
<p>5. GANTS Les élus FO demandent à la direction de commander un stock plus important de gants de protection pour les employés. Nous attendons une réaction rapide de votre part ?</p>	<p>5. La commande est passée et nous les distribuerons aux personnes en ayant fait la demande. Attention ! ce ne sont pas de gants « jetables ».</p>

La colonne de gauche retranscrit rigoureusement les questions des Délégués du Personnel F.O.

Le Directeur,
Thierry LANNURIEN

Début réunion : 10 h 00 Fin réunion : h

FO - Affiché mercredi 5 mars 2014

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



NAO 2014

Proposition de la Direction

La délégation FO a défendu avec détermination les revendications des adhérents FO et des salariés des hypers Carrefour à la NAO 2014. La négociation a été longue et difficile comme il fallait s'y attendre.

Concernant les salaires, la délégation a poussé jusqu'au bout afin d'obtenir le maximum possible de la direction Carrefour.

Cependant, les représentants FO regrettent qu'en dehors de l'évolution de la grille des salaires, supérieure à l'inflation, la direction n'ait pas répondu à leurs revendications d'ordre collectif, même si certains points positifs ont été obtenus.

D'autre part, les participants à la négociation, ceux de FO, comme ceux des autres organisations syndicales, ont constaté l'absence surprenante de combativité de la CFDT qui n'a même pas lu, ni argumenté ses demandes.

La délégation Force Ouvrière a souhaité laisser les adhérents se positionner librement sur les résultats de cette négociation annuelle et donne rendez-vous aux délégués syndicaux le 26 février prochain pour une consultation.

GRILLE DE SALAIRE

Niveau	% augmentation	Taux horaire hors forfait pause	Salaire mensuel temps complet forfait pause inclus
I A	+ 0.5 %	9.58 €	1 525.65 €
I B	+ 1.1 %	9.68 €	1 541.58 €
I C	+ 1.2 %	9.76 €	1 554.32 €
II A	+ 0.6 %	9.59 €	1 527.25 €
II B	+ 1.2 %	9.76 €	1 554.32 €
II C	+ 1.1 %	9.95 €	1 584.58 €
III A	+ 1.2 %	9.69 €	1 543.16 €
III B	+ 1.1 %	10.41 €	1 657.82 €
III C	+ 1 %	10.80 €	1 719.94 €
III V	+ 1 %	8.91 €	1 418.95 €
IV A	+ 0.9 %	10.68 €	1 700.83 €
IV B	+ 1 %	11.49 €	1 829.82 €
IV C	+ 0.9 %	11.70 €	1 863.27 €
V	+ 1 %	12.17 €	1 938.11 €

Cadres : Revalorisation des salaires « minimas » pour les cadres niveaux 7A, 7B et 8 de **1%**, rétroactif au 1^{er} Janvier 2014
 Augmentation minimale de **0.20 %** pour les cadres.

MARS 2014



NAO 2014

Proposition
de
la
Direction

Seniors

Revalorisation de la prime de passage à temps partiel de **1.1 %**

Classifications

Niveau 3C étendu au rayon Boulangerie-Pâtisserie

Les salariés classés au niveau IIIA « Technicien de fabrication » affectés au rayon boulangerie-pâtisserie accèdent directement à l'échelon « C » à l'issue de la période d'accueil.

Par conséquent, les salariés niveau 3B Technicien de fabrication affectés au rayon boulangerie-pâtisserie passeront automatiquement niveau 3C.

L'échelon B pour les Techniciens de Fabrication affectés au rayon boulangerie pâtisserie ne sera donc plus applicable.

Application au 1er septembre 2014.

Niveau 2C étendu aux salariés des stands « Faim de journée »

Les salariés occupant une fonction d'Assistant(e) de vente dans le « Stand faim de journée » se verront proposer un avenant à leur contrat de travail permettant leur passage sur l'emploi d' « Assistant(e) de fabrication », sur l'échelon (A, B ou C) correspondant à leur ancienneté dans le poste.

Application au 1er septembre 2014.

Renforcer le tutorat

Mise en place d'une prime à destination des tuteurs à hauteur de **100 € brut** quelque soit le nombre de tutorés par an.

Pour la première année: Cette prime sera versée pour un tiers après les 3 jours de formation et les deux autres tiers sur le mois de décembre.

Pour les années suivantes, la totalité de la prime sera versée chaque mois de décembre, sous réserve que le suivi demandé pour chaque diplôme / certificat / parcours préparé (CQP, SMM, Apprentissage, nouveaux embauchés) soit complété.

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



NAO 2014

Proposition
de la
Direction

Evolupro

Dans le cadre du développement de l'employabilité, l'entreprise s'engage à **poursuivre la formation EVOLUPRO pour l'année 2014 et 2015.**

Les horaires îlots

Une commission paritaire de réflexion, composée de 4 membres par organisation syndicale représentative au niveau national a été mise en place en 2013.

Afin d'explorer de **nouvelles pistes d'amélioration** des horaires îlots, la direction et les membres de la commission paritaire sont convenus de se rencontrer en 2014, dans le cadre de 3 commissions paritaires :

Le 27 mars, Le 26 juin, Le 25 septembre.

Si lors de ces commissions de réflexion, des pistes d'amélioration étaient identifiées, l'entreprise **s'engage à les tester sur un magasin afin d'en vérifier la faisabilité avant fin 2014.**

Monétisation du Compte Epargne Temps

Possibilité de se **faire payer des jours placés dans le C E T** (hors CP) à la demande du salarié, *avant le 31 mai 2014*, sans aucune limite de jours.

Amélioration des conditions de travail

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, **un budget supplémentaire de 8 millions d'euros** est destiné au renouvellement du matériel de travail ou à l'investissement de nouveau matériel.

Une liste du matériel sera établie par la Direction de chaque établissement, et donnera lieu à échange et concertation avec les instances représentatives du personnel de l'ets.

Renforcer l'employabilité

En vue d'accroître le taux de transformation d'embauche des contrats de professionnalisation, la Direction s'engage à intégrer des groupes de contrats de professionnalisation dans une **équipe vivier magasin.**

- ✓ L'intérêt de ce dispositif est de permettre aux personnes intégrant le magasin de découvrir l'ensemble des secteurs et leur saisonnalité et ainsi de développer leur employabilité.

MARS 2014

www.fo-carrefour-anancy.info



NAO 2014

Proposition
de
la
Direction

Renforcer l'employabilité (suite)

- ✓ L'intégration d'alternants sur l'année permettra de donner de la visibilité en terme de renforts dans les rayons ayant des pics d'activité (saison jardin, piscine, estivale, fin d'année etc....)
- ✓ Les alternants ayant fait parti de l'équipe vivier magasin se verront **proposer prioritairement un poste à pourvoir en CDI.**
- ✓ **Si un poste est à pourvoir dans le magasin** avant la fin de la formation de l'alternant, la direction s'engage à intégrer un CDD afin de pallier au poste en attendant la fin de la formation.
- ✓ Une information semestrielle sur le nombre d'alternants intégrés, la répartition par secteur, le taux de transformation en CDD/ CDI d'alternants **sera faite en CE magasins.**
- ✓ Pour tous les salariés en alternance qui n'auraient pas bénéficié d'une transformation en CDI ou CDD de leur contrat à l'issue de leur formation, la Direction s'engage à conserver leur candidature au sein d'un vivier afin de leur proposer un poste à pourvoir **dans les 6 mois suivants le terme de leur formation.**

Engagement d'avoir un taux de transformation à hauteur de **22% en CDI** d'ici fin 2014.

Fonds de solidarité

Ce budget est reconduit à hauteur de **330 000 euros** pour l'année 2014

Engagement de négociations :

Pour l'année 2014, la Direction s'engage à ouvrir les négociations sur les thèmes suivants :

- ✓ La rémunération variable des vendeurs EPCS
- ✓ L'intéressement collectif
- ✓ Le Compte Epargne Temps
- ✓ L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- ✓ L'égalité des chances
- ✓ La diversité et la cohésion sociale
- ✓ La modulation du temps de travail

Les délégués syndicaux FO seront réunis en assemblée le 26 Février pour être consultés sur la signature de ce projet d'accord.

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

L'Argentine s'attaque à la grande distribution



Le gouvernement argentin vient de sanctionner financièrement des chaînes de supermarchés, dont le groupe français Carrefour et l'Américain Walmart, pour entente sur les prix. à hauteur de 3,5 millions de pesos (328.000 euros).

L'Argentine est confrontée à une inflation galopante, d'autant plus difficile à enrayer que le gouvernement l'a longtemps sous-évaluée.

Ces chaînes de supermarchés sont accusées de ne pas avoir respecté l'accord qui fixe les prix de plus d'une centaine de produits de première nécessité.

Carrefour est la chaîne de magasins la plus lourdement sanctionnée avec une amende de 1,31 million de pesos (122.000 euros) pour violation des accords sur les prix signé en janvier qui établit les prix de 194 produits.

Le gouvernement tente par ce moyen d'enrayer la hausse des prix, une valse des étiquettes qui s'est emballée en janvier avec la dévaluation de 20% du peso face au dollar. Mais pour la première fois, les autorités ont publié un chiffre d'inflation, 3,7% en janvier, proche de celui des observateurs privés.

Or, depuis des années, le Fonds monétaire international reproche à Buenos Aires de sous-évaluer l'inflation et de truquer les chiffres. Ainsi, en 2013, le gouvernement a estimé la hausse des prix à 11%, alors qu'elle atteignait 28% selon les instituts indépendants. Toutefois, prendre la juste mesure du problème n'est qu'un premier pas vers sa solution. Et l'inflation devrait continuer à un rythme soutenu en 2014, au grand dam des Argentins, qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder à grande vitesse.

Carrefour Lingostière : le rapport sur la solidité du parking



Doté d'une surface construite totale de 40 800 m², selon une source municipale, le centre commercial d'agglomération accueille pour une surface de vente d'environ 21 000 m² : un hypermarché, une cafétéria Flunch, un restaurant Mc Donald's, une galerie marchande de 50 boutiques aux activités mixtes diversifiées et une station-service avec un centre auto. Son offre de stationnement est conséquente avec 2224 places de parkings dont 89 dédiées aux handicapés et 561 aux deux roues. Ces places de parking inquiètent actuellement.

Après la toiture, la solidité du parking en question

Suite à l'effondrement de la toiture - et la déclaration syndicale qui a suivi - la presse régionale s'est fait l'échos des risques liés à ce qui

pourrait être considéré comme un défaut d'entretien des parkings extérieurs et s'est interrogé à l'occasion sur des risques d'effondrement possibles. Un rapport a d'ailleurs été évoqué rapidement en quelques lignes sur cette question.

Par volonté de transparence, comme à notre habitude, il nous semblait important de mettre à disposition de tous l'intégralité du rapport d'audit solidité évoqué, daté du 20 mars 2012, et réalisé à l'occasion par la société 1GBTP.

Présentation du centre Carrefour Lingostière

Créé en 1978, le centre Carrefour Lingostière génère plus de 700 emplois et s'impose - avec un chiffre d'affaires de près de 450 millions d'euros - comme le 2e hypermarché le plus rentable de la région derrière celui d'Antibes. Le centre mise désormais sur un projet d'extension de 20 000 m² dans le but de s'imposer comme l'un des pôles de référence de la périphérie niçoise. En effet, il a anticipé la concurrence progressive des supermarchés de semi-proximité et la vitalité croissante du centre Leclerc Saint-Isidore - qui a récemment été agrandi et rénové.

Leclerc : une nouvelle polémique avec Pôle emploi



Rue89 a recueilli le témoignage de chômeurs employés pour préparer l'ouverture d'un Leclerc mais payés par Pôle emploi. Ce n'est pas la première fois que l'enseigne profite de ce dispositif d'insertion. Plusieurs candidats ont saisi un avocat. Dans son esprit, l'opération consiste pour Pôle emploi à aider des chômeurs de longue durée ou très peu qualifiés. L'organisme continue de leur verser des indemnités pendant qu'ils sont en formation en entreprise. Sans cela, les employeurs hésiteraient davantage à les prendre à l'essai. Encore faut-il qu'en contrepartie la formation soit effective et les perspectives d'emploi réelles. L'article de Rue89 explique que grâce au dispositif de Pôle emploi, l'adhérent Leclerc de Fleury-Mérogis (91) a pu faire travailler gratuitement 91 personnes durant les dernières semaines précédant l'ouverture de son point de vente. Tous les candidats se voyaient offrir la perspective d'un emploi en CDI à la clé, mais environ la moitié auraient finalement été remerciés par le magasin et renvoyés chez eux. Contactée par Rue89, la direction du magasin explique que ces candidats ne faisaient tout simplement pas l'affaire. En octobre, un cas de figure similaire avait été relaté par Rue89 et par Le Monde. Là encore, un Leclerc avait pu faire travailler gratuitement 25 candidats à l'embauche, avant de n'en retenir que 16. Cerise sur le gâteau, le centre Leclerc avait même été rémunéré par Pôle emploi, au titre de la formation dispensée.

MARS 2014

Rumeur autour du drive...



Elle court, elle court la rumeur. Si l'on écoute les bruits de couloir, de nombreuses enseignes réfléchissent non plus aux ouvertures de drives, mais aux fermetures de drives. Pour certains, le temps est venu de discuter et négocier avec les salariés (qu'il va falloir reclasser) et pour d'autres, on évoque davantage l'élaboration d'une liste des éventuels sites à fermer. Et surtout, on attend qu'une première enseigne, donc un concurrent, **ose lancer médiatiquement cette inversion de tendance**. Il est vrai que les fermetures ne sont pas nouvelles. On peut ainsi évoquer le Leader Drive de Cannes, le Chronodrive de Mulhouse, le Chronodrive de Wittenheim, le Chronodrive d'Halluin, le Auchan Drive de Saint Berthevin, le Courses U de Chambly, le Courses U d'Essert ou le Carrefour Drive de Tours.

Qu'en conclure? Que comme les autres formes de commerce, les drives n'échappent pas aux exigences et aux évolutions de leur zone de chalandise. Dit plus crument, ces fermetures ne sont guères surprenantes. Les distributeurs ont en effet privilégié la rapidité des implantations à l'analyse très fine et complète des zones d'implantation. Cette rumeur rappelle aussi aux distributeurs qu'il ne suffit pas d'ouvrir un drive pour qu'il soit rentable. Il faut, certes, trouver les bons emplacements, mais aussi

le bon modèle économique. Officiellement, tous les distributeurs nous disent que les sites sont rentables. Officieusement, beaucoup nous avouent leurs inquiétudes (et ce n'est pas nouveau). Quelle est la vérité? On le sera tout bonnement en surveillant non plus seulement les ouvertures de drives... mais aussi les fermetures. Si, malgré la future loi Duflot, les ouvertures se poursuivent et les fermetures ne se multiplient pas, la rumeur restera à l'état de rumeur. Mais si les fermetures deviennent de plus en plus nombreuses dans les prochains mois, l'indicateur de fermetures vaudra bien plus qu'un long discours...

NAO chez Carrefour Hypers, le fruit des négociations

NAO chez Carrefour Hypers, le fruit des négociations



Le 11 février 2014 a eu lieu la 3e et dernière réunion des NAO Carrefour Hypers. Dès 14 heures, la délégation FO composée de 10 représentants venus de toute la France a commencé à argumenter et défendre les revendications préparées par les délégués de l'ensemble de nos magasins en France.

Après 8 heures de réunion, entrecoupées de 4 suspensions de séance, la direction a donné ses dernières propositions.

• LE POUVOIR D'ACHAT :

- o Augmentation de la grille de salaire de 1,15% en moyenne au 1er mars.
- o Revalorisation de 1% des salaires minima pour les cadres niveaux 7A, 7B et 8 avec une augmentation minimale de 0,2%.
- o Création d'un niveau IIIC pour les boulangers/pâtisseries.
- o Création d'un niveau IIC pour les employés des stands "faim de journée".

- o Instauration d'une prime annuelle de 100 € brut pour les tuteurs.
- o Revalorisation de la prime de passage à temps partiel des seniors de +1,1%.
- o Possibilité de se faire payer les jours (hors CP) épargnés dans le Compte Epargne Temps.
- o Forfait d'indemnisation porté à 70 € par semaine pour les astreintes des cadres.

• DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES :

- o Reconductio n du budget du Fonds de Solidarité de 330 000 € pour l'année 2014.
- o Engagement à ouvrir les négociations sur les thèmes suivants :
 - ♣- La rémunération variable des vendeurs EPCS.
 - ♣- L'intéressement collectif.
 - ♣- Le Compte Epargne Temps.
 - ♣- L'Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.
 - ♣- L'Egalité des chances.
 - ♣- La Diversité et la Cohésion sociale.
 - ♣- La Modulation du temps de travail.

• AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- o Les Horaires Ilots : engagement de réunir la commission de travail afin d'explorer de nouvelles pistes d'amélioration, et tester ces nouvelles pistes sur un magasin.
- o Un budget de 8 millions d'euros sera mis à la disposition des magasins. Il sera destiné au renouvellement du matériel de travail ou à l'investissement de nouveau matériel. Le choix des investissements sera réalisé sur proposition de la direction, en concertation avec les représentants du personnel.
- o Conciliation de la vie professionnelle et vie familiale des cadres de niveaux 8 et 9, avec la mise en place du forfait jours (215 jours).

• DEVELOPPER L'ALTERNANCE ET RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ :

- o Intégration des salariés en contrat de professionnalisation dans une équipe vivier magasin, avec priorité d'embauche en CDI pendant une durée de 6 mois après la fin de leur contrat.
- o Poursuite de la formation Evolupro pour 2014 et 2015.

Tous les délégués syndicaux FO des hypers sont convoqués à une réunion de consultation le 26 février afin de voter sur la signature ou non de ce projet d'accord.

La délégation estime avoir défendu au mieux les revendications de FO et obtenu quelques avancées attendues par les salariés, comme les niveaux C et la prime au tutorat. Par contre, elle regrette de n'avoir pas réussi à obtenir des avantages pour l'ensemble des salariés, comme une amélioration du ticket restaurant ou la prime de transport.

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

Carrefour Toulouse : des insectes comestibles en vente



Grillons et vers de farine vont pouvoir s'inviter dès jeudi dans le panier des clients de l'hypermarché Carrefour de Labège. C'est une petite révolution qui s'amorce dans les assiettes des Toulousains. A compter du 27 février, les vers de farine et grillons produits par la société Micronutris à Saint-Orens vont en effet s'installer dans les linéaires de l'hypermarché Carrefour de Labège. "Nous allons proposer des insectes naturels, des insectes aromatisés pour l'apéritif ainsi que des sablés sucrés et salés à base de poudre d'insectes", détaille Cédric Auriol, dirigeant de Micronutris.

Dans un premier temps, les produits seront présentés en tête de gondoles puis testés à différents endroits du magasin (épicerie fine, épicerie salée, rayon bio...). Reste à savoir si les clients de l'hypermarché sont prêts à

faire une entorse à leur régime alimentaire traditionnel.

Cédric Auriol est confiant : "Les dégustations que nous avons organisées en amont ont donné des résultats très positifs. Plus globalement, les différentes études de marché que nous avons menées nous ont montré que 40 % des Français étaient prêts à consommer des insectes."

Qualités nutritionnelles et respect de l'environnement

Il faut dire qu'en dehors de leur aspect peu ragoûtant, vers de farine et grillons ont de nombreuses qualités à faire valoir : ils sont riches en protéines, pauvres en graisse, et leur élevage est sans doute l'un des plus respectueux de l'environnement. Les insectes produisent en effet moins de gaz à effet de serre que le bétail, et consomment également moins d'eau et de végétaux.

Cela suffira-t-il à convaincre les habitués du Carrefour de Labège voire au-delà ? "C'est un test, nous verrons bien, tempère Cédric Auriol. Il est un peu prématuré de parler d'un développement dans la grande distribution même si nous espérons pouvoir nous installer durablement dans les linéaires."

En attendant, le carnet de commandes de Micronutris ne désemplit pas. Restaurateurs, traiteurs, pâtisseries et chocolatiers sont de plus en plus nombreux à croire au potentiel de ses produits. Dernier en date : le restaurant mexicain La Sandia, à Toulouse, qui propose à sa carte depuis quelques mois des tortillas garnies de vers de farine.

Carrefour va vendre des séjours en Israël dans ses supermarchés

Le géant de la distribution Carrefour va vendre des vacances en Israël dans ses supermarchés, a annoncé le ministre israélien du Tourisme, Uzi Landau.

"Vendre des formules touristiques en Israël dans les supermarchés Carrefour exploite des plateformes marketing existantes avec une large pénétration en Europe et dans le monde", s'est réjoui M. Landau dans un communiqué reçu mercredi.

"Avec l'application de l'accord (aérien) 'Open Skies' (Ciel ouvert), Israël devient une destination accessible pour le vacancier européen et nous devons travailler à placer Israël sur les rayons", a-t-il ajouté.

Dans le cadre de la campagne conjointe entre Carrefour et le ministère israélien du Tourisme, pendant un mois à partir de la mi-mars, des agents de Carrefour Voyages proposeront des vacances en Israël comprenant des vols sur la compagnie nationale israélienne El-Al et sept nuits d'hôtel en Israël.

Le directeur général du ministère israélien du Tourisme, Amir Halevi, a cependant précisé que les formules touristiques en Israël seraient disponibles "toute l'année, même après la fin de la campagne de promotion".

Des vidéos commerciales du ministère israélien du Tourisme seront diffusées dans les magasins Carrefour et sur le site internet de la chaîne, et diverses publicités pour Israël publiées dans ses prospectus et sa lettre d'information.

Contacté par l'AFP, Carrefour Voyages a confirmé l'opération commerciale sur Israël.

Carrefour est la première chaîne de supermarchés en France et la deuxième dans le monde, derrière l'américain Walmart.

Carrefour : un joli redressement en France attendu



Selon un cabinet d'analystes, Carrefour devrait publier des résultats en forte hausse en France pour 2013. Un signal très encourageant.

Le distributeur a déjà publié un chiffre d'affaires qui confirme un retour à la croissance en France, à magasins comparables. Les résultats annuels 2013 seront présentés le 5 mars prochain.

Un cabinet d'analystes a déjà fait connaître ses estimations. Il attend, pour la France, un résultat opérationnel courant (ROC) en hausse de près de 28%.

L'Hexagone représentant à lui seul plus de la moitié du résultat de Carrefour, c'est l'ensemble du groupe qui en profiterait avec un ROC estimé à + 3,7%.

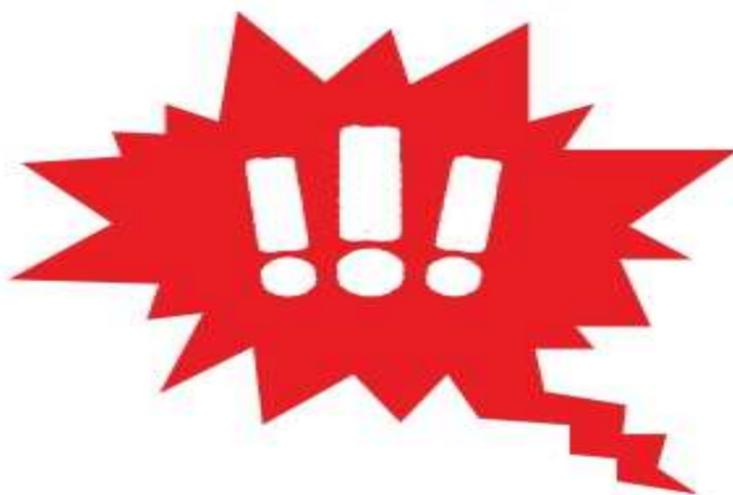
A l'international, de forts reculs sont en revanche attendus en Europe (hors France) et en Asie. Le ROC en Amérique latine serait presque stable.

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

LE 18 MARS, SE FAIRE ENTENDRE !

GREVE, MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS



“

Nous savons tous que la situation économique et sociale est difficile, que la crise n'est pas terminée en France et en Europe.

NOUS ASPIRONS TOUTES ET TOUS A UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION.

Mais, sur des points clefs (évolution du pouvoir d'achat des salaires, emploi, risques sur l'avenir de la Sécurité sociale et des services publics), les inquiétudes et insatisfactions sont majeures et les attentes légitimes sont grandes.

CE N'EST PAS FAUTE DE L'EXPLIQUER PUBLIQUEMENT. MAIS IL ARRIVE UN MOMENT OÙ LA PAROLE NE SUFFIT PLUS. NOUS Y SOMMES.

Plus sensibles aux sirènes patronales qu'aux attentes des salariés actifs, chômeurs ou retraités, en témoigne le « pacte de responsabilité »

Les pouvoirs publics prennent le parti d'accentuer une logique de rigueur ou d'austérité.

En appelant à des rassemblements, manifestations et à la grève le 18 mars, FORCE OUVRIERE veut donner la possibilité aux salariés de se faire entendre et respecter.

POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, dans le privé et dans le public, **POUR UN RÉEL SOUTIEN** à l'activité économique et à la création d'emplois, **POUR GARANTIR LES DROITS SOCIAUX** à la Sécurité sociale, en matière de maladie, vieillesse, famille, **POUR LA PRÉSERVATION DE RÉELS SERVICES PUBLICS**, au bénéfice des usagers et citoyens, indispensables à la République.

C'EST DANS LA RUE QUE CA SE PASSERA LE 18 MARS PROCHAIN.

”

FO
LA FORCE SYNDICALE

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

LA FGTAFO MOBILISE LE 18 MARS 2014 !!



FÉDÉRATION / LE 18 MARS 2014, TOUS MOBILISÉS CONTRE L'AUSTÉRITÉ !
 Je réponds à l'appel de la Confédération FO pour faire du 18 mars prochain une grande journée de mobilisation interprofessionnelle. J'appelle les syndicats de la FGTA-FO et tous les salariés de nos secteurs à se mobiliser contre la politique d'austérité gouvernementale et européenne uniquement favorable aux entreprises. Alors que des exonérations fiscales et des aides leur sont constamment accordées sans contrôle ni contrepartie, rien n'évolue favorablement pour les salariés : stagnation des salaires, remise en cause du financement des allocations familiales, économies impactant la qualité du service public...

Afin de porter nos revendications pour une vraie politique de relance de l'emploi faite d'investissements industriels, de soutien du service public, de création et de sécurisation d'emplois durables et justement rémunérés, rejoignez massivement vos UD FO le 18 mars prochain. Soyez nombreux !

Dejan Terglav, secrétaire général de la FGTA-FO

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

FO HAUTE-SAVOIE

Lettre mensuelle de l'Union Départementale
Février 2014



Préparons la Grève interprofessionnelle !

Par Stéphane Renaud, Secrétaire Général

Nous étions près de 6000 militants rassemblés ce mercredi 29 janvier dans la Halle Freyssinet !!!

Pourtant vaste et toute en longueur, cette salle impressionnante s'est remplie rapidement de milliers de camarades déterminés à ne plus accepter la cure drastique d'austérité imposée par un gouvernement qui désormais ne fait plus semblant !

Car il faut le dire haut et fort : les mesures qui s'accumulent depuis plus d'un an sont d'une sévérité extrême avec de surcroît la particularité de ne s'abattre que sur les salariés, les jeunes, les retraités et les chômeurs. C'était déjà dur hier, ce sera intenable demain !

LE MEDEF EXIGE, LE GOUVERNEMENT ACCORDE

Avec le Pacte dit de Responsabilité, la pression monte ainsi encore d'un cran. Car il s'agit tout simplement d'accompagner dans un bel élan corporatiste le désossage en règle de notre état providence. Un ancien Responsable du Medef (Dennis

Kessler) avait d'ailleurs annoncé, il y a quelques années de cela, qu'il fallait en finir une bonne fois pour toute avec tous les acquis portés par le Conseil National de la Résistance : la Sécu, pour faire simple. Aujourd'hui nous y sommes avec la bénédiction de la Troïka* et de notre Président, qui en bon disciple zélé de l'austérité s'empresse de donner des gages à ses propres donneurs d'ordre : *Commission Européenne, FMI et Banque Centrale. Et la facture enfle tranquillement à vue d'œil : après les 20 milliards d'euros de crédit d'impôts compétitivité (sans aucune contrepartie ou contrôle), l'ardoise gonfle encore au profit des employeurs avec la suppression des 35 milliards d'euros de cotisations de la branche famille.

Mais le Pacte de Responsabilité, c'est aussi le pari truqué de lancer une pièce en l'air avec l'espoir que celle-ci retombe du côté des demandeurs d'emploi. Le côté « face », initié par le Medef, consiste à parler d'un pacte de confiance. Le côté « pile » en guise de réponse du gouvernement, devient le pacte de responsabilité. Le Medef exige,



le gouvernement accorde et le plus grand nombre subit... Tout le reste relève à la marge d'éléments de langage partagés. Un pacte de responsabilité pour lequel les contreparties sont tellement grotesques qu'il paraît presque indécent de s'y arrêter. Un million d'emplois ! Pas seulement un slogan mais aussi un pin's qu'arbore fièrement les responsables du Medef en guise de provocation suprême. Qui peut croire un seul instant de telles promesses ? Certainement pas ceux qui déjà passent aux tiroirs-caisse de l'état réclamer leurs lots d'exonérations et qui viennent en plus nous expliquer sans complexe qu'il faudrait faire encore plus d'efforts pour devenir compétitifs ! Et encore moins ceux qui nous gouvernent, jamais à court d'une couleuvre à avaler et qui dans le cas présent s'apprêtent, avec l'air d'y croire, à digérer un véritable boa constrictor !

LA PENSEE UNIQUE AU SERVICE DE L'AUSTERITE

Précédemment, nous avons déjà eu le Pacte « Bretagne », porté lui-même dans ses soubassements par des revendications identitaires peu compatibles avec les principes de notre République. A savoir, le morcellement égoïste et quasi-ethnique de la nation au profit d'intérêts particuliers patronaux. C'est en quelque sorte déjà le droit à l'expérimentation « locale », avec son cortège d'atteintes aux lois de la République en terme d'égalité de traitement des citoyens.

Mais derrière cette mauvaise farce jouée



<http://fo74.blogspot.fr>

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info



Ci-dessus : la délégation haut-savoyarde présente Halle Freyssinet

par un gouvernement qui reste droit dans ses bottes, se profile également une menace plus sourde, plus insidieuse et au final très dangereuse pour l'avenir même de notre démocratie. Et cette menace porte un nom : la pensée unique ! (au service de l'austérité).

Car en Démocratie, il existe la possibilité de ne pas être d'accord. Nous avons légitimement le droit de refuser les fausses évidences. C'est qui est pour nous à FO, le minimum syndical ! Car non, nous n'avons pas l'obligation de devoir partager, tant le diagnostic que les solutions imposés, pour sortir de la crise actuelle. Il n'y a pas une méthode unique, celle d'une « politique de l'offre » d'inspiration ultra-libérale et qui devrait s'imposer à tous comme la seule

voie possible. Il suffit d'ailleurs d'observer ce qui se passe dans la plupart des pays européens.

Recul des droits, précarité, chômage de masse, pouvoir d'achat en chute libre, tout cela au bénéfice de ceux à qui profite le crime, à savoir les marchés financiers. Cette politique a donc échoué, échoue et continuera d'échouer tant elle est contraire aux intérêts et besoins des peuples.

Inversement, la démocratie dans son essence consiste à confronter les points de vue, à échanger de façon contradictoire, à remettre en cause ses propres modèles économiques, voire à ne pas être d'accord du tout. Nier l'avis de l'Autre, imposer sa pensée comme unique, rester sourds aux

intérêts légitimes du plus grand nombre et s'enfermer dans une vérité qui relève avant tout de la posture, alimente dangereusement les poussées les plus extrémistes, les courants les plus crasses de la réaction. C'est ce que nous avons vu et entendu un certain dimanche de janvier, requalifié en journée de colère. C'est la suite encore plus violente des bonnets rouges mais c'est aussi la continuité d'un mouvement profondément anti-républicain, anti-laïque et anti-syndical.

Il y a donc danger et il nous appartient au nom du syndicalisme libre et indépendant de proposer autre chose au salariat, à commencer par une mobilisation nationale forte et revendicative le 18 mars prochain. Cette journée d'action et de grève, qui doit avant tout servir à contrer l'offensive sans précédent que subit la Sécurité Sociale, doit également servir de point d'appui pour organiser plus largement la mobilisation de tous les salariés contre la politique d'austérité imposée par l'actuel gouvernement. C'est le moment de converger pour dire STOP ! Non à la régression, non à l'austérité, OUI au progrès social !

Préparons dès maintenant la grève interprofessionnelle. A FO, nous y sommes prêts !



**LE 18 MARS,
SE FAIRE ENTENDRE !
GREVE, MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS**



<http://fo74.blogspot.fr>

MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

ON N'SE LAISSERA PAS EMPAPAOUTER



le 18 Mars
STOP à l'Austérité !
avec FORCE OUVRIERE

FO
la force syndicale

ANNECY - 11H00
devant la CPAM

FO
la force syndicale

MARS 2014

www.fo-carrefour-anecy.info



1 HEURE
D'information syndicale
payée tous les mois !

Pour tous les salariés
DE CARREFOUR

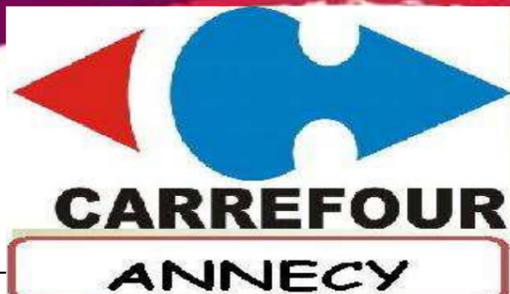


FO l'indépendance
✓ **J'adhère à FO**

Tous les salariés même
non imposables,
bénéficient d'un crédit
d'impôt pour les
cotisations syndicales

66 % de REDUCTION

MARS 2014



LE BULLETIN D'ADHESION

ADHEREZ A FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY

COTISATION ANNUELLE 130 EUROS PAYABLE EN PLUSIEURS FOIS POUR LES TEMPS COMPLETS.

ET POUR LES TEMPS PARTIEL LA COTISATION EST REDUIT A 40€.

Montant est déductible des impôts (pour les imposables) ou en crédit d'impôts (pour les non imposables) à hauteur de 66%.

NOM Prénom

Entreprise

Adresse

Ville

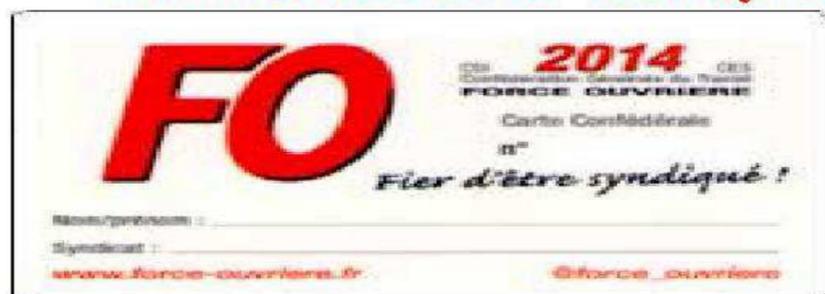
CP

Téléphone personnel

Email

A retourner auprès d'un élu Fo carrefour Anancy

www.fo-carrefour-anancy.info



MARS 2014

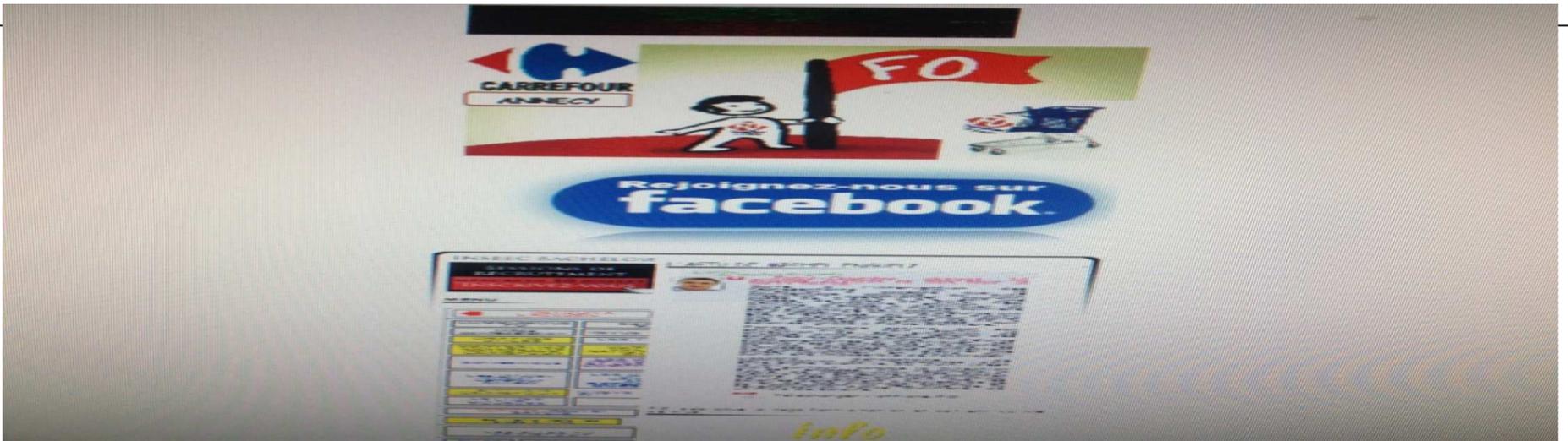
www.fo-carrefour-anancy.info

RETROUVEZ NOUS SUR DIFFERENTS SUPPORTS
SITE INTERNET, FACEBOOK, JOURNAL

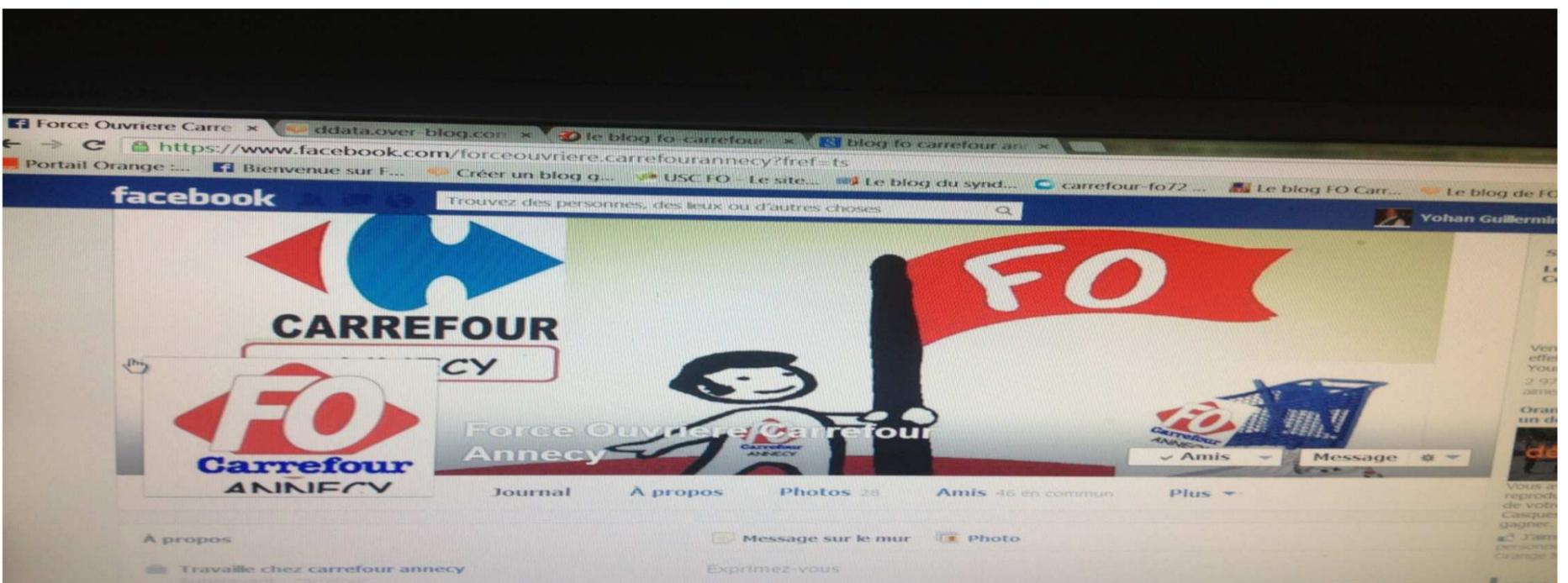
PAGE 27



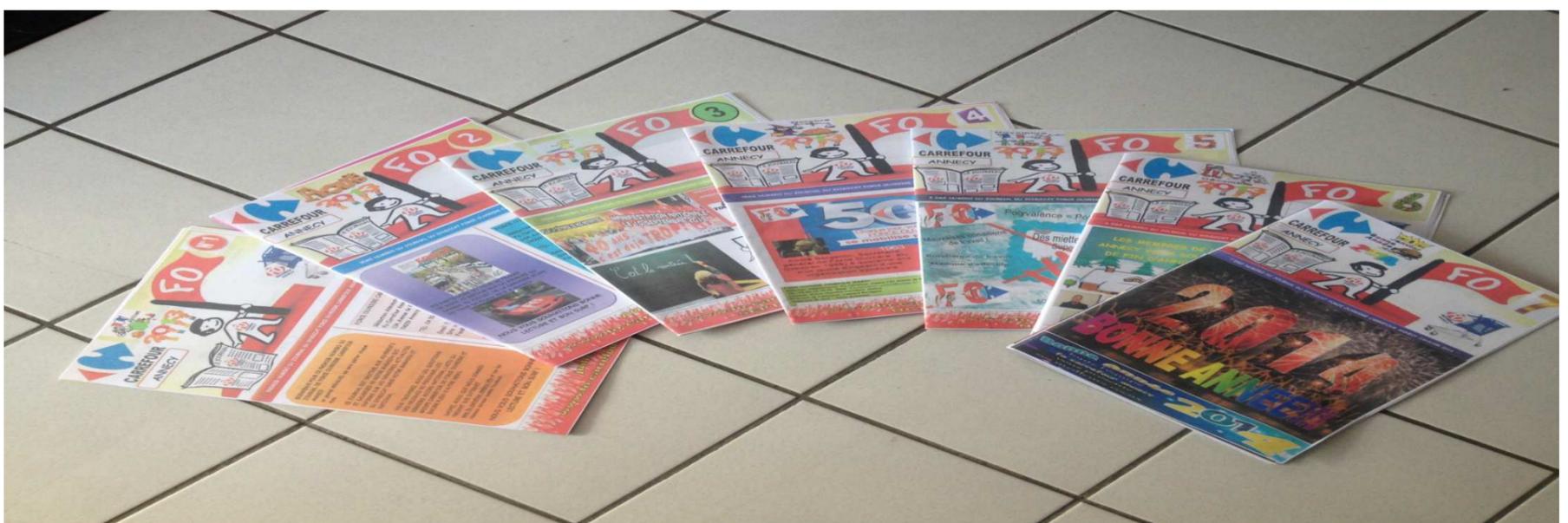
NOTRE SITE INTERNET www.fo-carrefour-annecy.info



NOTRE PAGE FACEBOOK



ET NOTRE JOURNAL MENSUEL



MARS 2014

www.fo-carrefour-annecy.info

Il n'est pas formidable ! Il est Fort Minable !



avec **FORCE OUVRIERE**



le 18 Mars

STOP à l'Austérité !

ANNECY - 11H00
devant la CPAM

Fo carrefour Annecy

134 avenue de Genève 74000 Annecy

Tél : 04.50.10.75.79

Site internet : www.fo-carrefour-annecy.info

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/forceouvriere.carrefourannecy>

DIRECTEUR DE PUBLICATION : léonard bordignon

REDACTEUR EN CHEF : YOHAN GUILLERMIN

TIRAGE DU JOURNAL : MERCI A L'UDFO74 POUR L'IMPRESSION ET
POUR LA CONTINUATION DE LA DIFFUSION DU JOURNAL.